



Qui est propriétaire d'une maison construite sur un terrain de n

Par **cecevivi**, le **05/02/2012 à 10:33**

Bonjour,

nous avons construit une maison d'habitation sur un terrain donné par mes parents. nous allons nous séparer. mon mari me demande la moitié de la valeur de la maison. en a-t'il le droit. à qui appartient réellement la maison?

merci de votre réponse

Par **Marion2**, le **05/02/2012 à 11:54**

Bonjour,

Qui est le propriétaire du terrain ?

- . Vos parents ?
- . Vous
- . Vous et votre mari ?

C'est le propriétaire du terrain qui est propriétaire de la maison.

Si vous êtes le propriétaire, vous devrez indemniser votre mari en cas de séparation ou divorce pour avoir construit la maison. Inscrit : 30/07/2010

Messages : 9613 Votre mari n'a aucun droit sur la maison mais vous devrez l'indemniser en

cas de séparation pour avoir construit la maison.

Il faut contacter un notaire.

Cordialement.